



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pour une véritable politique en faveur du sport et de l'EPS

Question écrite n° 42778

Texte de la question

M. Sébastien Chenu interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur l'état réel de l'éducation physique et sportive (EPS). La pratique d'une activité physique pour les jeunes a été annoncée comme une priorité par le Gouvernement, M. le ministre allant même jusqu'à se mettre en scène dans des établissements scolaires. Par ailleurs, le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2022 prévoit un parcours de santé spécifiquement destiné aux jeunes enfants en situation de surpoids ou d'obésité. Si ces discours et ces mesures vont dans le bon sens, la réalité est tout autre. Depuis de trop nombreuses années, le sport, de façon générale, a subi un énorme manque d'investissement des gouvernements successifs. La présidence d'Emmanuel Macron n'a rien arrangé, alors même que le Président de la République s'est permis de faire la morale aux olympiens représentant la France aux JO de Tokyo 2021. En effet, comment une politique de lutte contre l'obésité peut-elle être efficace quand la pratique même d'une activité physique au sein des établissements scolaires est remise en cause par manque de moyens et de personnel ? Après une année 2020 particulièrement difficile pour les enfants, avec confinements et aménagements drastiques dans les établissements, le ministre de l'éducation nationale n'a pas fait le choix d'investir dans l'éducation ! Dans l'académie de Lille, ce sont ainsi 194 postes d'enseignants qui sont supprimés dans les collèges et les lycées malgré une hausse des effectifs de 2 200 élèves. Nationalement, le nombre d'élèves a augmenté de 63 660 depuis 2017, quand le nombre d'enseignants a lui perdu près de 7 500 postes. Les postes d'enseignants d'EPS ont eux chuté, avec 800 de moins en 4 ans. Insuffisance de professeurs d'EPS, absences non-remplacées, classes bondées avec plus de 30 élèves... À cela s'ajoutent le manque d'infrastructures et de matériel ou leur éloignement des établissements scolaires, ou encore leur vétusté. La pratique d'une activité physique est une nécessité, tant du point de vue de la santé, que du développement personnel. Une politique de santé publique efficace doit avant tout commencer lors du cursus scolaire et donner enfin à l'EPS l'importance qui lui revient ! Il souhaite donc connaître ce que le Gouvernement entend faire pour passer des discours aux actes, afin de lutter efficacement contre l'obésité et le surpoids des jeunes, et les mesures qu'il entend prendre pour mener une véritable politique en faveur du sport.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Chenu](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42778

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 novembre 2021](#), page 8526

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)